

[AROPA 51-08](#)

Lettre d'information

Notre assemblée générale - Vaccination contre la grippe - Avantages Crédit Agricole - Adhérer à l'AROPA - AGRICA

Le 1er septembre 2020
LI 094

Notre prochaine assemblée générale

Comme nous l'indiquions sur notre dernière lettre, l'assemblée générale se tiendra à huis clos, une forme nouvelle nécessitée par la situation sanitaire.

La date retenue dernièrement par le conseil d'administration est celle du **20 novembre prochain**.

D'ici là, courant octobre, vous recevrez l'ensemble des documents qui vous permettront de voter par correspondance. D'ailleurs notre prochaine lettre y sera intégralement consacrée.

Vous faire vacciner contre la grippe..... une nécessité

Plus encore que les années passées et en raison de la COVID qui continue de circuler, il est important de se faire vacciner contre la grippe.

La grippe n'est pas, contrairement à l'image que l'on s'en fait, une maladie anodine : elle est responsable, en moyenne, de plus de 10 000 morts par an, et les plus de 65 ans sont particulièrement touchés.

En vous faisant vacciner, vous contribuerez à ne pas engorger davantage les entrées à l'hôpital.

Vos avantages auprès de notre partenaire le Crédit Agricole du Nord Est..... Comment les faire valoir ?

Vous devez rencontrer votre conseiller financier en agence pour obtenir les réductions AROPA en produisant la copie de votre carte d'adhésion.

Qui peut adhérer à l'AROPA 51-08 ?

Les retraités, anciens salariés des **entreprises de vente et réparation de matériel agricole** peuvent adhérer à l'AROPA 51-08 et bénéficier ainsi de tous les avantages dispensés (notamment le tarif préférentiel en matière de complémentaire santé.)

Si vous connaissez des personnes issues de ces entreprises, n'hésitez pas à les orienter vers notre association, en contactant Andrée THIBAUT, secrétaire.

Bien que les personnes concernées ne relèvent pas de la MSA, elles peuvent néanmoins nous rejoindre du fait qu'elles rentrent dans le périmètre délimitant le monde agricole et ce, conformément à nos Statuts.

Une initiative d'AGRICA.....la solidarité engagée de façon concrète.

Vous souhaitez apporter votre aide ou au contraire, vous en cherchez ?

Rendez-vous sur le Portail Solidarités [en cliquant sur ce lien](#) qui vous donnera toutes précisions sur ce nouveau service.



N'hésitez-pas à consulter notre site internet

www.aropa5108.org, [cliquer ici](#).

En haut et à droite de la page d'accueil, il vous suffit de compléter la connexion adhérent comme sur l'image ci-dessus.

Si vous ne connaissez pas votre mot de passe ou si votre N° d'adhérent n'aboutit pas, **cliquez sur "mot de passe oublié ?"** puis suivez les informations.

Vous y trouverez d'autres informations sur ces questions et sur l'actualité qui concerne le retraité.

AROPA 51-08
Maison des Agriculteurs - 2 rue Léon Patoux - 51664 REIMS Cedex
Téléphone : 03 26 82 88 73 Email : aropa51-08@orange.fr
Mail : aropa51-08@orange.fr



Contactez-nous si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information.